



Déclaration préalable du SNUipp-FSU 82  
à la CAPD « formation continue »  
du 16 juin 2014



« *La formation continue des enseignants du premier degré est plutôt insatisfaisante et rare* » avait constaté l'Inspection générale dans un rapport rendu public au cours de l'été 2013 (Rapport n° 2013-009 / février 2013). Elle avait dressé un état des lieux des insuffisances tant sur le plan de son organisation, que de son contenu et des moyens de son déploiement depuis 2006. Choix des thèmes et des intervenants discutables, « *trop éloignés des préoccupations des maîtres* », « *déconnectés de la réalité quotidienne des classes* », les rédacteurs du rapport relèvent une forme d'inadéquation de l'offre, alors que les enseignant-e-s « *attendent des interventions d'experts de la pédagogie et de la didactique.* »

Les Inspecteurs Généraux pointaient aussi la quasi-disparition des actions ouvertes aux candidatures individuelles auxquelles sont venues se substituer « *les actions dites à public désigné* », destinées aux néo-titulaires ou aux nouveaux directeurs d'école par exemple. Nous dénonçons cette tendance dans notre déclaration préalable à la CAPD du 8 octobre 2013.

Restaurer la formation continue des enseignants « *principal gage de l'efficacité du système éducatif* » est un objectif prioritaire et il faudra dégager les crédits nécessaires, prévenait-elle. Il s'agira aussi de la rendre « *attractive* » en favorisant « *l'adaptation de l'offre aux besoins réels du terrain* », de la rendre « *valorisante* », « *de la faire entrer dans le monde de l'école numérique* » et d' « *améliorer la situation des formateurs* ».

Au cours de cette CAPD, nous aborderons le thème de la Formation Continue.

A l'échelle nationale, entre 2003 et 2012, le nombre total de journées de formation proposées dans le 1er degré n'a cessé de baisser, passant de 813 300 journées stagiaires à 438 600. De plus, à partir de la rentrée 2009, le ministère a comptabilisé les animations pédagogiques comme temps de formation continue afin de masquer cette dégringolade.

Dans le cadre de la refondation de l'école, le ministre avait souhaité redonner toute sa place à la formation. Cette question de la formation des enseignants devait même y prendre une place centrale. Dans la circulaire de rentrée, il est indiqué, dans la 3ème partie : *En formation continue, dont la priorité doit être réaffirmée, les PEMF agissent en lien avec les conseillers pédagogiques ; les PFA (Professeurs Formateurs Académiques) consacreront une part de leur activité à la construction des plans de formation continue des enseignants. Ils auront vocation à intervenir dans les modules de formation continue et dans le développement des offres de e-formation (M@gistère et [Pairform@nce](#))*

Il est précisé un peu plus loin : « *L'effort particulier mis sur la formation continue au numérique devra s'appuyer sur les collaborations avec les ESPE et sur les formations mises en oeuvre à l'aide du numérique.* »

### **E-formation ?!!**

### **Telle semble être la voie tracée de la future (et trop prochaine...) formation continue.**

Les premiers retours d'expérience du déploiement de M@gistère sont à ce titre significatifs et effrayants : chaque enseignant serait en permanence évalué (pourcentage de réussite à l'appui), comparé aux autres (le meilleur score de réussite étant visible par tous) et littéralement pisté (le temps passé sur les différents modules étant lui aussi affiché). Ce dispositif ressemble à s'y méprendre à l'exacte antithèse de tous les travaux de chercheurs sur la question de la formation.

Pour être efficace, la formation continue doit s'appuyer sur les besoins des formés, partir de leurs représentations, favoriser la confrontation d'expériences et la co-construction de savoirs et doit reposer sur l'indéfectible confiance placée en eux. Nous en serions bien loin avec ce type de dispositif...

Lors de l'audience du 5 juin dernier entre le SNUipp-FSU et le ministre de l'Education Nationale, notre organisation a alerté sur la mise en place chaotique de M@gistère (contenus, contrôle hiérarchique inacceptable...). **Il a clairement dit au ministre que ce dispositif ne pouvait en aucun cas se substituer à une formation continue de qualité sur le temps de travail.** Des modifications sont indispensables. Les enseignant-e-s sont des professionnel-le-s qui doivent bénéficier de connaissances réactualisées et nourries par les recherches récentes. Les plans académiques de formation doivent offrir des stages longs pour tou-te-s les enseignant-e-s.

Les stages longs avaient leurs spécificités que ni les animations pédagogiques ni la formation à distance ne remplaceront. D'abord, il s'agissait d'une démarche volontaire des collègues. Ces stages permettaient un travail sur le long terme, les enseignant-e-s pouvaient sortir du quotidien de leur classe pendant plusieurs semaines pour prendre du recul sur leurs pratiques pédagogiques et ainsi construire de nouvelles compétences et faire évoluer durablement leurs pratiques de classe. Même si sur le département les stages de quelques jours subsistent, nous sommes bien loin du compte quand il s'agit d'en estimer l'efficacité.

Pour refonder un métier qui pense la réussite de tous les élèves, et plus particulièrement ceux des classes populaires, il faut une transformation radicale de sa formation.

**LA FORMATION DOIT ETRE UNE PRIORITE** et un levier incontournable pour permettre aux enseignant-e-s d'échanger, de réfléchir, de faire évoluer leurs pratiques et de mettre à jour leurs connaissances alors que de nouveaux programmes vont voir le jour. S'il semble à certain-e-s que M@gistère peut participer de cette ambition, il ne peut être une réponse à l'urgence de remise en forme de la formation continue, **en présentiel**, dont l'importance est reconnue par tous et doit être développée.

**Le SNUipp-FSU continue d'exiger la mise en place d'une formation initiale et continue ambitieuses à la hauteur des enjeux pour les élèves et pour notre métier qui évolue sans cesse.**

Nous serons attentifs au cours de cette CAPD pour veiller à la prise en compte des recommandations des Inspecteurs Généraux mais également de nos revendications syndicales. Nous veillerons, surtout, aux réponses éventuelles apportées aux attentes de l'ensemble de la profession que nous représentons ici.



---

**SNUipp-FSU 82**

**Syndicat National Unitaire des Instituteurs, des Professeurs des écoles et des PEGC –  
Fédération Syndicale Unitaire, section départementale du Tarn-et-Garonne**

23 Grand'Rue Sapiac, 82000 Montauban – 05.63.03.57.81 – 06.82.30.11.88 – [snu82@snuipp.fr](mailto:snu82@snuipp.fr)